

L'alternance codique français-arabe algérien en classe de langue :analyse morphosyntaxique

French-Algerian Arabic code-switching in language class :morphosyntactic analysis

Azzeddine MAHIEDDINE

Université Abou BekrBelkaid – Tlemcen
Laboratoire Dylandimed
azmahieddine@yahoo.fr

Wahiba SI FODIL*

Université Abou BekrBelkaid – Tlemcen
Laboratoire LLC
wahiba.sifodil@univ-tlemcen.dz

Date d'envoi :07/08/2023

Date d'acceptation: 01/11/2023

Résumé

L'article présente une réflexion sur l'alternance codique dans les pratiques langagières d'étudiants algériens. L'objectif est de voir comment s'articulent le français et l'arabe algérien dans les énoncés mixtes des étudiants. L'alternance est analysée d'un point de vue morphosyntaxique à l'appui du modèle insertionnel (Matrix Language Frame) de C. Myers-Scotton (1993, 1997, 2002). Il ressort notamment de l'étude qu'il n'existe pas une seule langue qui régit tous les énoncés mixtes. Les deux langues ont un rôle grammatical important à l'intérieur de ces derniers. Notons toutefois que les énoncés qui ont pour langue matrice l'arabe algérien sont plus nombreux par rapport à ceux qui ont le français comme langue matrice.

Mots clés: français, arabe algérien, langue matrice/langue enchâssée, alternance codique, Matrix Language Frame.

Abstract

This article presents a reflection on code-switching in the language practices of Algerian students. The objective is to examine how French and Algerian Arabic are intertwined in the mixed utterances of the students. The code switching is analyzed from a morphosyntactic perspective, drawing on C. Myers-Scotton's Matrix Language Frame model (1993, 1997, 2002). The study notably reveals that there is not a single language governing all mixed utterances. Both languages play a significant grammatical role within them. However, it should be noted that utterances with Algerian Arabic as the matrix language are more numerous compared to those with French as the matrix language.

Keywords : french, Algerian Arabic, matrix language/embedded language, code switching, Matrix Language Frame.

* L'auteur correspondant : Wahiba SI FODIL

Introduction

L'alternance codique est une pratique langagière courante en Algérie. En effet, les locuteurs algériens mêlent fréquemment plusieurs codes linguistiques dans leurs communications (arabe algérien/français/berbère), et ce dans divers contextes. La présente étude se propose d'interroger cette pratique langagière en contexte didactique et de l'étudier d'un point de vue essentiellement grammatical. Il s'agit d'analyser la structure des énoncés mixtes générés par le contact du français avec l'arabe algérien et produits par les étudiants en classe de FLE, à l'université. La pratique de l'alternance codique par les étudiants implique généralement que ceux-ci mélangent plusieurs codes dans leurs parlars (français/arabe algérien entre autres) et insèrent subséquemment une langue dans le cadre morphosyntaxique d'une autre langue. Cela génère, ipso facto, un « conflit » entre les deux langues qui ne partagent pas le même rôle à l'intérieur de l'énoncé mixte. C'est dans ce sens que Myers-Scotton (1993, 1997, 2002) parle de « langue matrice » (celle qui impose son cadre morphosyntaxique), et de « langue enchâssée ».

L'objectif de cette étude est de voir comment les deux langues, à savoir l'arabe algérien et le français, s'articulent dans les énoncés mixtes des étudiants ; ce qui revient à s'interroger, plus précisément, sur le cadre morphosyntaxique qui domine au sein de l'énoncé. Cela nous amène à poser les questions suivantes : Quelle grammaire domine dans les énoncés mixtes des étudiants ? Est-ce celle de l'arabe algérien ou du français ? Quelles sont les catégories grammaticales les plus touchées par ce phénomène ?

A partir d'un corpus d'interactions orales, constitué suite à l'enregistrement de deux séances de travaux dirigés, et en nous basant sur le modèle insertionnel de C. Myers-Scotton (1993, 1997, 2002), nous tentons, d'une part, d'identifier la langue matrice dans ces énoncés mixtes français-arabe algérien, et, d'autre part, de décrire les structures enchâssées dans l'énoncé en fonction de la langue matrice.

1 Cadre théorique

1.1 Aperçu de la situation sociolinguistique algérienne

Le multilinguisme de l'Algérie est le produit d'une histoire millénaire, marquée par la cohabitation de plusieurs civilisations, suite à des invasions successives: byzantine, romaine, phénicienne, turque, espagnole, et française. Les langues et variétés de langues qui coexistent actuellement peuvent être regroupées suivant trois « sphères linguistiques » (Taleb-ibrahimi, 2004): la sphère arabophone (arabe standard et arabe algérien), la sphère berbérophone (les parlars amazighs ou dialectes berbères) et la sphère dite des « langues étrangères » suivant l'usage officiel (le français principalement et l'anglais). L'arabe standard¹ ou moderne, est la première langue nationale et officielle de l'Algérie indépendante. Dans le cadre de l'entreprise d'arabisation, menée au lendemain de l'indépendance, cette langue était conçue comme le symbole de l'identité et de la souveraineté nationale. C'est la langue de l'école, de l'écrit, des médias et le principal véhicule de l'officialité. Toutefois, elle n'est quasiment pas utilisée dans la communication orale courante. De son côté, l'arabe dialectal appelé également arabe algérien n'est pas reconnu officiellement. Utilisé essentiellement à l'oral, c'est le vernaculaire majoritaire (environ 80% de la population) qui prédomine en tant que langue de la communication quotidienne. Quant au berbère ou tamazight, avec toutes ses variétés (le kabyle, le chaoui, le mozabite...), il a été promu langue nationale en 2002 puis officielle en

2016. Cette langue maternelle d'une partie des Algériens est prédominante à l'oral, et utilisée dans quelques régions du pays (Kabylie, les Aurès, le Mzab...). Concernant les langues « étrangères », la langue française est sans conteste la plus ancrée, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Elle jouit, depuis l'indépendance du pays, d'un « statut privilégié » (Bensekat, 2012). En effet, malgré la politique d'arabisation, cette langue est toujours présente dans la communication sociale et dans plusieurs domaines de premier plan (l'économie, l'administration, la santé, les sciences et techniques, les médias, le paysage linguistique). Quant à l'anglais, il n'a jamais eu de rôle social particulier ; mais sa position a récemment évolué. En effet, suite à la décision présidentielle de juillet 2022, la langue anglaise – qui jusque-là était enseignée à partir du collège – voit son enseignement débiter dès la troisième année primaire. Dans le même sens, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a décidé d'adopter l'anglais comme langue d'enseignement dans les universités algériennes à partir de la rentrée universitaire 2023-2024 (notamment dans les filières scientifiques et techniques).

Ce multilinguisme de la société algérienne a naturellement des retentissements sur les pratiques langagières des locuteurs. Cela se traduit par la manifestation de plusieurs phénomènes dont l'alternance codique. L'alternance arabe algérien – français est assez courante dans la communication quotidienne.

1.2 L'alternance codique

Plusieurs chercheurs ont tenté d'apporter un éclairage par rapport au phénomène de l'alternance codique qui résulte du contact des langues (Haugen, 1950 ; Di-Pietro, 1977 ; Poplack, 1980 ; Gumperz, 1989 ; Myers-Scotton, 1993 notamment). Le modèle de C. Myers-Scotton (The Matrix Language Frame ; désormais MLF) est celui que nous avons retenu pour la présente étude, du fait qu'il se penche sur la description grammaticale de l'alternance codique. Celle-ci est définie comme étant l'insertion des segments d'une langue dans la structure grammaticale d'une autre langue à l'intérieur d'un même énoncé. Pour cela, l'auteur distingue entre « langue matrice » et « langue enchâssée ». La première est celle qui fournit le cadre morphosyntaxique de l'énoncé, et la seconde, celle qui participe par des morphèmes lexicaux tout en obéissant au cadre morphosyntaxique de la première². Cette définition diffère des autres dans le sens où elle met en exergue le rapport syntaxique entre les langues présentes dans l'énoncé mixte (l'insertion), et va au-delà d'une « *juxtaposition de phrases* »³, ou d'une « *alternance de deux ou plusieurs langues* »⁴.

1.2.1 Les structures de l'alternance codique dans le MLF

Le MLF distingue trois structures engendrées par le contact entre les deux langues (matrice et enchâssée) :

- **Le syntagme mixte**

Cette structure se caractérise par la présence simultanée des morphèmes de la langue matrice et de la langue enchâssée. Dans l'exemple ci-dessous, relevé de notre corpus, la structure « du *sket* » est un syntagme mixte :

Oui mais:: après on a besoin **du** *sket*
(Oui mais après on a besoin **du** *silence*).

On remarque ici, que la structure «du *sket*» se compose d'un morphème de la langue matrice « du » (morphème de système) et d'un morphème de la langue enchâssée « *sket*» (morphème de contenu). Elle forme de ce fait, un syntagme mixte.

- **Les îlots⁵ en langue matrice**

Cette structure est formulée intégralement en langue matrice et obéit à la grammaire de celle-ci⁶. Dans l'exemple ci-dessous, la structure « sur la nature » est un îlot en langue matrice :

sur la nature tout ce qui est bio tout ce qui est:: *tabi3i*
(*sur la nature tout ce qui est bio tout ce qui est naturel*)

- **Les îlots en langue enchâssée**

Cette structure est formulée intégralement en langue enchâssée. Elle obéit cependant à la grammaire de la langue matrice⁷. Dans l'exemple ci-dessus, la structure « *tabi3i* » est un îlot enchâssé. Ainsi, C. Myers Scotton distingue entre îlots enchâssés et îlots internes. Ceux-ci sont des constituants qui sont projetés selon la grammaire des deux langues (matrice et enchâssée). Dans l'exemple ci-dessous, la structure « la famille » est un îlot interne dans la mesure où la projection maximale produite en français est suivie d'un morphème de système en langue matrice, à savoir l'arabe algérien (*ta3ou*) :

Yestaghna 3lala famille ta3ou
(*Il abandonne sa famille*).

1.2.2 L'identification de la langue matrice

Pour identifier la langue matrice, nous avons pris appui sur le modèle de C. Myers-Scotton (1993) (The Matrix Language Frame). Les alternances codiques qui ont été prises en compte pour ce travail sont les alternances intraphrastiques⁸, du fait qu'il s'agit d'une analyse du cadre morphosyntaxique. Pour cela, nous avons procédé, dans un premier temps, à la segmentation des énoncés mixtes en plusieurs segments, et ce pour rendre plus aisée la distinction de l'alternance codique intraphrastique, en tenant compte du syntagme complémentateur (CP)⁹ comme unité d'analyse de ce phénomène. Nous avons procédé dans un deuxième temps, à l'identification de la langue matrice en tenant compte des trois critères suivants : « l'ordre, le statut des morphèmes, et le cadre morphosyntaxique »¹⁰.

1.2.2.1 L'ordre des morphèmes

L'ordre des morphèmes est considéré comme un critère important pour identifier la langue matrice. En effet, l'ordre des morphèmes n'est pas identique dans toutes les langues ; c'est le cas du français et de l'arabe algérien. Examinons l'exemple suivant :

Réseau*kayen*
(*Il y a le réseau*).

Il apparaît clairement dans cet exemple que la langue matrice est l'arabe algérien, du fait que l'ordre des morphèmes est celui de cette langue (complément d'objet /verbe). Tandis qu'en français l'ordre est : Verbe/ complément d'objet.

1.2.2.2 Le statut des morphèmes

C. Myers-Scotton distingue dans son modèle deux types de morphèmes, à savoir les morphèmes du contenu qui sont des morphèmes lexicaux, et les morphèmes du système qui sont des morphèmes grammaticaux, assurant le lien grammatical entre les premiers. Le statut des morphèmes peut nous aider dans l'identification de la langue matrice, du fait que celle-ci fournit les morphèmes du système et la langue enchâssée participe par des morphèmes de contenu qui « *portent le message sémantico-pragmatique* »¹¹. Prenons les exemples suivants :

Oui mais:: après on a besoin **du***sket*
(*Oui mais après on a besoin du silence*)

Nous remarquons que dans cet exemple, la langue matrice est le français, étant donné qu'elle fournit les morphèmes du système qui grammaticalisent l'énoncé mixte. Quant à la langue enchâssée, à savoir l'arabe algérien, elle participe par un morphème de contenu « *sket* ».

1.2.2.3 Le cadre morphosyntaxique

On peut identifier la langue matrice dans un énoncé mixte en interrogeant aussi le cadre morphosyntaxique de ce dernier. En d'autres termes, il s'agit de définir la langue dont la grammaire est respectée dans cet énoncé. Observons l'exemple suivant :

Chwial-**calme**
(*Un peu le calme*)

Nous remarquons que cet énoncé obéit au cadre morphosyntaxique de l'arabe algérien, du fait que le morphème du contenu « *calme* » est inséré dans la structure grammaticale de l'arabe algérien qui fournit le morphème du système, à savoir l'article défini « l- ».

2 Corpus / méthodologie

Notre corpus est extrait d'enregistrements de deux groupes classes. Nous avons enregistré et observé deux séances de travaux dirigés en technique d'expression orale avec des étudiants de première année de licence en Langue française. Le cours¹² consistait en un débat où plusieurs sujets ont été évoqués. Quant au choix de la langue, et pour les besoins de notre recherche, nous n'avons pas interdit le recours à d'autres langues que le français afin de favoriser la prise de parole chez nos étudiants, et voir ainsi comment l'arabe algérien intervient dans leurs énoncés. Nos données sont analysées d'abord d'un point de vue quantitatif, pour déterminer le nombre d'alternances codiques ayant pour langue matrice respectivement le français et l'arabe algérien. Une analyse qualitative a été ensuite menée dans le but d'analyser la nature grammaticale des différents éléments enchâssés dans la structure de la langue matrice.

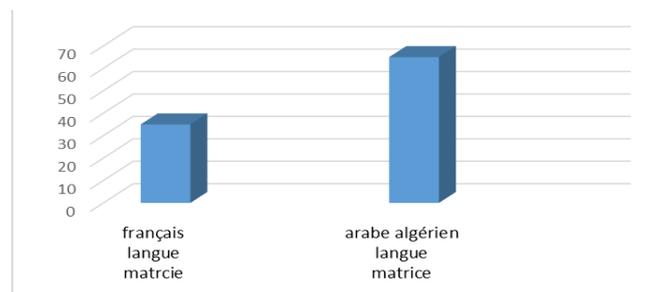
2.1. Analyse du corpus

2.1.1 L'identification de la langue matrice

Notre analyse, rappelons-le, focalise uniquement sur les énoncés mixtes relevés de notre corpus¹³. Parmi les 61 énoncés mixtes présents dans ce dernier, nous avons relevé 40

alternances codiques intraphrastiques. Ainsi, en tenant compte des critères susmentionnés, nous avons tenté, à travers une étude quantitative, d'identifier la langue qui régit ces alternances codiques intraphrastiques.

L'analyse quantitative a montré qu'il n'existe pas une seule langue matrice régissant toutes les alternances intraphrastiques. En effet, nous avons relevé des syntagmes complémentateurs qui ont pour langue matrice le français, tandis que d'autres ont l'arabe algérien. Les deux langues jouissent d'une présence importante au niveau des énoncés mixtes des étudiants. Toutefois, les alternances qui ont pour langue matrice l'arabe algérien sont plus nombreuses (65%) que celles qui ont pour langue matrice le français (35%).



Graphique01 : La fréquence de la langue matrice

2.1.2 Analyse des structures mixtes (les éléments enchâssés)

Nous allons examiner dans cette partie la structure syntaxique des énoncés mixtes en identifiant les classes grammaticales des éléments enchâssés quand l'une ou l'autre des deux langues (français, arabe algérien) joue le rôle de langue matrice dans les énoncés mixtes des étudiants.

2.1.2.1 Le français langue matrice

Nous réunissons dans cette catégorie les énoncés mixtes à l'intérieur desquels la langue qui domine est le français en imposant son cadre morphosyntaxique à l'arabe algérien, langue enchâssée. Nous présentons ci-dessous, les catégories grammaticales qui ont été touchées par ce changement de langue.

2.1.2.1.1 L'insertion de l'arabe algérien

a- Le substantif

Nous avons relevé dans cette catégorie d'alternances codiques, plusieurs substantifs (5) insérés, appartenant à l'arabe algérien. Ces derniers sont des syntagmes mixtes et des îlots enchâssés. Citons quelques exemples :

Exemples :

Oui mais:: après on a besoin **du sket**
(*Oui mais après on a besoin du silence*)

quand on dit par exemple j'aime bien vivre à la campagne on pense directement **ramla l-ghabra**
(*Quand on dit par exemple j'aime bien vivre à la campagne on pense directement au sable et la poussière*)

Dans le premier exemple, le substantif inséré s'inscrit dans un syntagme mixte introduit par le morphème grammatical « du », dans la mesure où il constitue un morphème de contenu de l'arabe algérien précédé par un morphème de système de français. Cela dit, le syntagme nominal (du *sket*) se compose d'un morphème de contenu en arabe algérien (*sket*) s'insérant dans la structure morphosyntaxique du français, langue matrice qui lui accorde l'article partitif (du), et il obéit à son ordre.

Quant au deuxième exemple, les deux substantifs insérés constituent des îlots enchâssés, étant donné qu'ils sont constitués exclusivement en arabe algérien, langue enchâssée avec un article zéro pour ce qui est du premier substantif (*ramla*), et un article défini (l-) pour ce qui est du deuxième substantif.

b- Le verbe

Plusieurs verbes (6) en arabe algérien ont été enchâssés dans la structure du français. Ceux-ci constituent des îlots enchâssés et des constituants mixtes. Voici quelques exemples :

- Monsieur la dernière fois j'ai décidé de:: *behnroh* la marine ***n-gag-i***
(Monsieur la dernière fois j'ai décidé de partir ***m'engager*** dans la marine)
- Pour moi je pense euh:: le diplôme n'a pas nécessaire euh:: pour réussir parce que je connais des personnes qui ont un diplôme mais:: *euh ma-khedm-ou-ch*
(Pour moi je pense que le diplôme n'est pas nécessaire pour réussir parce que je connais des personnes qui ont un diplôme mais ***n'ont pas travaillé***)
- Vous êtes une fille donc euh:: ***ghadi t-weli::***
(Vous êtes une fille donc ***tu vas devenir***)
- mon père est contre maman il dit oui ***roh-igag-i***
(Mon père est contre maman il dit oui ***va s'engager***)

Nous constatons dans les énoncés mixtes ci-dessus, que les verbes en arabe algérien sont insérés dans le cadre morphosyntaxique du français en obéissant à l'ordre de celui-ci. Dans le premier exemple, la structure de l'insertion de ce verbe est un syntagme mixte. Le verbe du premier groupe qui est un emprunt du français, est enchâssé dans la structure de celui-ci comme un morphème de contenu (radical du verbe), qui subit une modification dans le système linguistique de l'arabe algérien en lui fournissant les morphèmes du système, à savoir les affixes (préfixe et suffixe : n, t). C'est derniers sont des indices de la forme aspectuelle de l'inaccompli. Selon D. Caubet, celle-ci désigne une forme dans laquelle le préfixe porte la marque de personne¹⁴. Dans notre exemple, le radical « gag » du verbe s'engager est préfixé par le morphème du système –n de la première personne du singulier qui indique le sujet. Quant au suffixe –i, il vient de se substituer à l'infinitif du verbe en français « er ». Le verbe « s'engager » a subi une modification au niveau du suffixe et du préfixe selon la morphologie de l'arabe algérien afin de s'insérer dans la matrice du français.

Dans le deuxième exemple, le verbe inséré est un morphème de contenu, il constitue un îlot enchâssé, étant donné qu'il est composé entièrement en arabe algérien. Le noyau verbal « *khedm* » est précédé et suivi par des morphèmes de systèmes en arabe algérien pour marquer la négation (*ma...ch*) et l'indice de la première personne du singulier (*ou*). Le verbe est conjugué au passé composé, la structure encadrée s'insère de ce fait, comme le serait un verbe du français.

Quant au troisième et au quatrième exemple, les deux verbes insérés, constituent des îlots enchâssés, et forment des temps composés, avec les auxiliaires (*ghadi, roh-i*). Ils sont

conjugués au futur proche. Nous remarquons que dans le quatrième exemple, le verbe inséré est un emprunt du français précédé par un auxiliaire en arabe algérien, formant ensemble un temps composé, à savoir le futur proche. Les deux verbes encastrés respectent le temps de la langue matrice et s'insèrent comme le seraient des verbes de la langue matrice dans un énoncé monolingue en français.

c- Le groupe verbal

Nous avons relevé aussi deux groupes verbaux en arabe algérien, encastrés dans le cadre grammatical du français :

- est-ce que vous préférez *t-roh l sahra* pour avoir deux fois salaire
(*Est-ce que vous préférez partir au Sahara pour avoir deux fois salaire*)
- mais un commerçant euh:: trois millions quatre million *y-dakhal-ha f nhar*
(*Mais un commerçant trois millions quatre millions, il peut l'avoir en une journée*)

Nous constatons que dans les deux exemples, les groupes verbaux « *t-roh l- sahra* » « *y-dakhal-ha f nhar* » constituent des îlots enchâssés, étant donné qu'ils sont constitués exclusivement en langue enchâssée, à savoir l'arabe algérien, et ils sont insérés dans la structure du français en se soumettant à son cadre morphosyntaxique.

d- Préposition

Nous avons relevé, dans notre corpus un seul cas où l'élément inséré est une préposition :

- Genref la ville euh::
(*Genre dans la ville*)

Nous remarquons que dans cet énoncé, la préposition « *f* » est insérée dans le cadre morphosyntaxique du français langue matrice et obéit à son ordre. Comme le fait remarquer K. Ziamari(2008), « les prépositions peuvent être des morphèmes de système ou de contenu »¹⁵. Dans cet exemple, la préposition « *f/dans* » constitue un morphème de système.

e- Groupe prépositionnel

Les groupes prépositionnels s'enchâssent aussi dans la matrice de l'arabe algérien. Ils ne sont cependant pas nombreux dans notre corpus ; nous n'en avons relevé qu'un seul (1) :

- ils laissent tomber leur famille *3la jellkhedma*
(*ils laissent tomber leur famille à cause du travail*)

Dans cet exemple, le groupe prépositionnel en arabe algérien « *3la jellkhedma* », formé d'un substantif précédé par une préposition, est inséré dans le cadre morphosyntaxique du français. Il constitue un îlot enchâssé, du fait qu'il est formulé uniquement en langue enchâssée (arabe algérien). Nous remarquons qu'il suit l'ordre des deux langues, étant donné qu'en français le groupe prépositionnel peut avoir la même position, c'est-à-dire il se place après le nom (la famille).

f- Adjectif

Nous n'avons relevé qu'un seul adjectif de l'arabe algérien inséré dans la matrice du français, comme le montre l'exemple ci-dessous :

- Euh:: à mon avis que la vie à la ville c'est une vie qui a XXXXXX sur la nature tout ce qui est bio tout ce qui est::*tabi3i*

(A mon avis la vie à la ville c'est une vie qui a sur la nature tout ce qui est bio tout ce qui est naturel)

Dans cet exemple, l'adjectif en arabe algérien «*tabi3i*» est un morphème de contenu, il s'insère dans la structure de la langue matrice, à savoir le français qui prescrit son cadre morphosyntaxique. Le type de la structure insérée est un îlot enchâssé, du fait qu'elle est constituée entièrement en langue enchâssée (arabe standard)¹⁶.

g- Locution verbale

Nous avons identifié une seule locution verbale en arabe algérien enchâssée dans la matrice du français, comme le montre l'exemple suivant :

- *Kayen li* ils avaient la possibilité
(Il y a ceux qui avaient la possibilité)

Dans cet exemple, la locution verbale «*kayen li*» est insérée dans la structure du français, formulée uniquement en arabe algérien, et constitue de ce fait, un îlot enchâssé. Elle respecte la grammaire du français du fait que selon cette dernière cette locution précède aussi le verbe.

2.1.2.2 L'arabe algérien langue matrice

Nous présentons ci-dessous les catégories grammaticales enchâssées dans les énoncés mixtes des étudiants lorsque la langue qui domine est l'arabe algérien.

2.1.2.2.1 L'insertion du français

a- Le substantif

Le substantif constitue la catégorie grammaticale la plus touchée par l'alternance codique dont la langue matrice est l'arabe algérien. Nous avons relevé de notre corpus 13 substantifs du français insérés avec plusieurs possibilités dans la structure morphosyntaxique de l'arabe algérien. Voici quelques exemples :

- Bezeff ness mana3erfohomch w bezeff nessyetkhaltouchghoul*mélangete3* nes bezeff
(Beaucoup de personnes qu'on ne connaît pas et beaucoup de personnes qui se mélangent genre un mélange de beaucoup de gens)

- W tkhalila **famille ta3-ekhna**
(Tu laisses ta famille ici)

- *Chwia l-calme*
(Un peu le calme)

Dans le premier exemple, le substantif encadré «*mélange*» constitue un îlot enchâssé avec un article zéro. Il forme un constituant nominal et se soumet à la structure de l'arabe algérien (article zéro + substantif).

Quant au deuxième exemple, le substantif «*famille*» précédé par un article défini «*la*» est inséré dans le cadre morphosyntaxique de l'arabe algérien qui fournit le morphème de système exprimant une relation de possession¹⁷, à savoir «*ta3-ek*», ce qui correspond à la

structure : la+substantif+ta3+suffixe. De ce fait, le constituant « la famille » est un îlot interne car il fait partie de tout le constituant : « la famille *ta3ek* ».

Pour ce qui est du troisième exemple, l'élément inséré s'inscrit dans un syntagme mixte, qui se compose d'un morphème de système (article défini) en arabe algérien (l) et d'un morphème de contenu (substantif) en français (calme), sa structure est : l- + substantif.

b- Adverbe

Nous avons relevé plusieurs adverbes (5) en français insérés dans la structure de l'arabe algérien, langue matrice. Comme le fait remarquer K. Ziamari (2008), les adverbes peuvent être des morphèmes de système ou de contenu. Elle souligne à juste titre : « En effet, cette classe de mot est très hétérogène, certains adverbes comme « bezzaf » (beaucoup), à titre d'exemple, sont des morphèmes de système alors que d'autres, comme « vraiment », sont des morphèmes de contenu »¹⁸. Parmi les adverbes encastrés, nous distinguons les adverbes de temps, de lieu, d'affirmation et de répétition. En voici des exemples :

➤ **Adverbe de temps**

- w après::*yfoutwaktha*
(*et après son temps passe*)

L'adverbe de temps français « après » est un morphème de contenu, du fait qu'il jouit d'une certaine liberté syntaxique ; il est encastré dans la structure morphosyntaxique de l'arabe algérien. Nous remarquons que ce type d'adverbe peut avoir le même ordre dans les deux langues, étant donné qu'en français, les adverbes de temps qui donnent une information sur l'ensemble de la phrase, se placent aussi au début ou à la fin de la phrase.

➤ **Adverbe d'affirmation**

- **Oui** c'est ça et *galhasaha*
(*Oui c'est ça et il lui a donné son accord*)

L'adverbe d'affirmation « oui » est inséré dans la structure syntaxique de l'arabe algérien. Il s'agit d'un morphème de contenu puisqu'il est libre dans l'énoncé. Nous remarquons qu'il suit l'ordre morphosyntaxique des deux langues.

➤ **Adverbe de lieu**

- *ylakilhomyrohou*::**plus loin***behysiboukhedma*
(*Il faut qu'ils partent plus loin pour trouver un travail*)

Dans l'exemple ci-dessus, l'adverbe français « plus loin » est inséré dans un énoncé en arabe algérien. Nous remarquons que son insertion obéit à l'ordre syntaxique du français et de l'arabe algérien, du fait que, dans les deux langues, les adverbes de lieu se placent après le verbe.

➤ **Adverbe de répétition**

- w *raniencorebi n3awed nfewetl bac sna*
(*Je vais encore refaire le bac cette année*)

L'adverbe « encore » est inséré dans la structure morphosyntaxique de l'arabe algérien. Il suit l'ordre des deux langues.

c- Locution adverbiale

Nous avons relevé deux (2) locutions adverbiales du français enchâssées dans la grammaire de l'arabe algérien. A l'instar des adverbes, les locutions adverbiales sont difficiles à classer. Certaines sont des morphèmes de système, tandis que d'autres sont des morphèmes de contenu.

- **biensûr** *manekbelchila papa makhalanich*
(*Bien sûr je n'accepte pas si mon père ne me laisse pas*)
- **Mchimayekhloschghheyakayen li maysibouchmême paskhedma**
(*Ce n'ai pas qu'il n'est pas bien payé il y a ceux qui ne trouvent même pas un travail*)

Dans les deux exemples, les deux locutions adverbiales « bien sûr » et « même pas » sont insérées dans la matrice de l'arabe algérien comme morphème de contenu. Leur ordre syntaxique obéit aux deux langues. Dans le premier exemple, la locution adverbiale « bien sûr » suit le même ordre du français. Elle jouit d'une liberté syntaxique, du fait qu'elle peut suivre ou précéder l'énoncé, alors que, dans le deuxième exemple, la locution adverbiale « même pas » ne jouit pas de cette liberté syntaxique. Elle suit l'ordre du français, du fait que, selon les règles grammaticales du français, elle doit se positionner aussi après le verbe.

d- Locution phrase

Nous avons relevé un seul énoncé mixte dans lequel l'élément inséré est une locution phrase. Elle se soumet à l'ordre des deux langues étant donné qu'elle est libre dans l'énoncé, elle peut paraître au début ou à la fin de la phrase.

- **c'est bon** *manekhdemch*
(*C'est bon je ne travaille pas*)

e- Conjonction

Les conjonctions sont moins fréquentes dans notre corpus. Nous n'avons relevé que deux conjonctions du français insérées dans la structure de l'arabe algérien :

- **ilamabghachnakhdemhasoitbghasoitmabghach**
(*S'il n'a pas accepté, je la travaillerai, il veut ou il ne veut pas*)
- **mais** *bech rani m3ewda l bac*
(*Mais puisque j'ai refait le bac*)

Dans les deux exemples, les conjonctions « soit/mais » qui sont des morphèmes de système, sont insérées dans la construction phrastique de l'arabe algérien. Nous remarquons que la première obéit à l'ordre morphosyntaxique de l'arabe algérien. Quant à la deuxième, elle obéit à l'ordre des deux langues, en ce sens qu'elle peut être suivie par « puisque » équivalent de « bech » en arabe.

f- Locution conjonctive

Nous n'avons relevé qu'une seule locution conjonctive insérée dans la structure de l'arabe algérien. Elle obéit au cadre morphosyntaxique des deux langues, étant donné qu'en français, la locution conjonctive « même si » a la même position :

- **même si** : *minmabghatch w ge3 gelhasaha go3di w3amin welateltsnin*
(*Même si lorsqu'il n'a pas voulu et tout il lui a dit d'accord reste deux ou bien trois ans*)

Conclusion

Nous avons mené dans cet article une étude morphosyntaxique des alternances codiques français /arabe algérien présentes dans le discours d'étudiants algériens. Nous avons d'abord évalué l'importance quantitative des deux langues dans les alternances codiques de notre corpus. Ensuite, nous avons décrit les catégories grammaticales des structures enchâssées lorsque l'une ou l'autre des deux langues joue le rôle de langue matrice.

A l'issue de cette analyse morphosyntaxique, il est ressorti que les deux langues (arabe algérien et français) occupent une place importante dans les alternances codiques des étudiants. Dans tous les énoncés mixtes, il y a une prépondérance d'une langue sur une autre. Toutefois, nous avons identifié un changement quant à la langue régissant l'énoncé mixte de l'étudiant. En effet, nous avons relevé des alternances qui ont pour langue matrice le français et d'autres l'arabe algérien. L'étude quantitative a montré que les énoncés mixtes dont l'arabe algérien est la langue matrice, sont plus nombreux. Ce changement de langue, ainsi que la fréquence de la présence de l'arabe algérien au niveau des énoncés mixtes, pourraient être liés à la compétence de l'étudiant. En effet, nous pouvons supposer que celui-ci, plus compétent en arabe algérien, bascule vers cette langue lorsqu'il trouve des difficultés à produire son discours en français. Dans ce cas, l'alternance codique est utilisée comme une stratégie de communication (Bange, 1992) utilisée pour surmonter des difficultés en langue cible.

La comparaison des structures enchâssées quand l'une ou l'autre des deux langues est matrice révèle une irrégularité quant à la variation des constituants ainsi que leur fréquence. De ce fait, quand la langue matrice est l'arabe algérien, nous avons relevé des structures enchâssées moins variées et plus nombreuses, telles que le substantif, l'adverbe, la locution adverbiale, la locution phrase, la conjonction et la locution conjonctive. Nous soulignons que les structures les plus touchées sont les substantifs (13) et les adverbes (5). La fréquence des adverbes pourrait être due à leur « liberté syntaxique », en ce sens que certains adverbes peuvent se positionner au début ou à la fin de l'énoncé ; ce qui semble plus aisé de les encadrer dans les énoncés mixtes. Quant à la fréquence des substantifs, cela pourrait sans doute s'expliquer par leur usage plus fréquent.

En revanche, quand la langue matrice est le français, nous avons relevé des structures enchâssées plus variées et moins nombreuses, telles que le substantif, le verbe, le groupe verbal, la préposition, le groupe prépositionnel, l'adjectif, la locution verbale. Les structures les plus touchées étant les verbes (6) et les substantifs (5). La fréquence des substantifs et des verbes pourrait être expliquée par le degré de méconnaissance en langue cible ; certains verbes et substantifs français ont été insérés en arabe algérien suite à des hésitations et des problèmes d'expression.

Nous avons relevé certaines catégories grammaticales qui appartiennent à la langue enchâssée à savoir le français, insérés dans la structure de l'arabe algérien mais qui obéissent à l'ordre des deux langues tels que les adverbes, les conjonctions, la locution conjonctive, la locution adverbiale, la locution phrase ; bien que la langue qui régit l'énoncé soit l'arabe algérien, la syntaxe du français s'impose aussi dans l'énoncé.

Notes

¹ L'arabe standard est une forme modernisée et standardisée de l'arabe classique.

² Myers-Scotton, C. (1993). *Social motivation for codeswitching: evidence from Africa*. Oxford: Clarendon press.

³Gumperz, J. (1989). Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative. Paris: L'Harmattan.

⁴Poplack, S. (1982). Bilingualism and the vernacular.

⁵ L'îlot est un élément formulé entièrement dans une langue en respectant la grammaire de celle-ci. Ziamari, K. (2008). Le code switching au Maroc. L'arabe marocain au contact du français. Paris. L'Harmattan

⁶Ibid, p. 42.

⁷ Ibid.

⁸ Le modèle de Myers-Scotton s'appuie spécifiquement sur les alternances codiques intraphrastiques.

⁹ A la différence des autres chercheurs (F. Laroussi, Poplack) qui prennent la phrase comme unité d'analyse pour déterminer le type d'alternance codique (interphrastique/ intraphrastique), C. Myers-Scotton prend en compte le syntagme complémenteur comme unité d'analyse, et considère l'alternance codique intraphrastique comme étant la coexistence à l'intérieur d'un même syntagme complémenteur de deux structures syntaxiques de deux langues.

¹⁰Ziamari, K. (2008). Le code switching au Maroc. L'arabe marocain au contact du français. Paris. L'Harmattan, p. 59.

¹¹Ibid, p. 38.

¹² Le cours a été transcrit suivant le modèle de Robert Vion (1992) auquel nous avons apporté des modifications qui rendent compte de la spécificité de notre corpus. Nous n'avons tenu compte, dans ce travail, que des passages qui présentent des alternances codiques, c'est-à-dire le contact du français avec l'arabe algérien entre autres.

¹³Nous reprenons ici une partie du corpus utilisé pour notre thèse de doctorat, en cours de réalisation, intitulée « approche sociodidactique du plurilinguisme dans l'enseignement de l'oral à l'université en Algérie », sous la direction de M. Mahieddine Azzeddine. Notre corpus comporte des énoncés en français, en arabe algérien /standard et mixtes. Ce sont ces derniers qui ont fait l'objet de notre analyse.

¹⁴ Selon D. Caubet, les verbes français enchâssés peuvent se présenter selon les deux formes : l'accompli et l'inaccompli. Dans la première forme, c'est le suffixe qui porte la marque de personne. Tandis que dans la deuxième forme, c'est le préfixe qui porte la marque de personne. Caubet, D. (1983). La détermination en arabe marocain. Paris: Collection ERA 642, p. 04-05

¹⁵Ziamari, K. (2008). Le code switching au Maroc. L'arabe marocain au contact du français. Paris: L'Harmattan, p 233.

¹⁶ Etant donné que cet adjectif en arabe standard est utilisé aussi en arabe algérien, nous l'avons classé dans cette catégorie.

¹⁷Ziamari, K. (2008). Le code switching au Maroc. L'arabe marocain au contact du français. Paris: L'Harmattan, p. 100, 152.

¹⁸Ibid, p. 117.

Bibliographie

Abbes Kara, A., & Kebbas, M. (2008). La variation linguistique en Algérie. Socles, 1, p. 45. Consulté le 11 12, 2022, sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/25/1/1/2675>.

Bensekat, M. (2012). Pour une promotion du plurilinguisme en classe de langue. Synergies Pays riverains du Mékong(4). Consulté le 11 12, 2022, sur <https://gerflint.fr/Base/Mekong4/bensekat.pdf>.

Caubet, D. (1983). La détermination en arabe marocain. Paris: Collection ERA 642.

- Di-Pietro, R.-J. (1977). Code-switching as a verbal strategy among bilinguals. Aspects of bilingualism.
- Gumperz, j. (1989). Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative. Paris: L'Harmattan.
- Haugen, E. (1950). The analysis of linguistic borrowing. Language 26.
- Myers-Scotton, C. (1993). Social motivation for codeswitching: evidence from Africa. Oxford: Clarendon press.
- Myers-Scotton, C. (1997). Duelling languages: grammatical structure in codeswitching. Oxford, Clarendon Press.
- Myers-Scotton, C. (2002). Contact linguistics: Bilingual Encounters and Grammatical Outcomes. Oxford, Oxford University Press.
- Poplack, S. (1980). sometimes I'll start a sentence in English Y termino En Espagnol : toward a typology of code-switching. Linguistics 18.
- Poplack, S. (1982). Bilingualism and the vernacular.
- Taleb-ibrahimi, K. (2004). L'Algérie : coexistence et concurrence des langues. L'Année du Maghreb(1). Consulté le 05 02, 2023, sur <http://anneemaghreb.revues.org/305>.
- Ziamari, K. (2008). Le code switching au Maroc. L'arabe marocain au contact du français. Paris: L'Harmattan.

Conventions de transcription

XXXXXX	partie inaudible
OUI	accentuation d'un mot, d'une syllabe en majuscule
Oui: ::	allongement de la syllabe ou du phonème qui précède (le nombre des deux points est proportionnel à l'allongement)
<i>Saha</i>	Mot ou expression en arabe (en italique)
(Calme)	Traduction en français des passages en arabe
Le trait d'union (-)	Pour séparer les affixes du radical. Exemple : n-gag-i
<i>behnroh</i>	Structure enchâssée en gras